

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
27 avril 2011

Original : français

---

**Lettre datée du 26 avril 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité adoptée le 17 mars et à mes lettres des 18 et 19 mars 2011 (S/2011/150 et S/2011/155). Je vous notifie par la présente la décision du Gouvernement français de prendre une nouvelle mesure autorisée par le paragraphe 4 de la résolution 1973 (2011).

Je souhaite vous informer de l'envoi d'une équipe restreinte de conseillers militaires pour encadrer et conseiller le Conseil national de transition sur la façon dont il pourrait organiser ses structures internes, gérer ses ressources et améliorer ses communications. Il s'agit de permettre au Conseil national de transition d'être plus efficace et de pouvoir réagir plus rapidement et de façon appropriée afin de mieux protéger les civils menacés.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre cette lettre au Président du Conseil de sécurité afin qu'elle soit diffusée comme document du Conseil.

(Signé) Gérard **Araud**

